

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Modernisation du procédé de fabrication de la cimenterie CEMENTS CALCIA de Couvrot (51) dans le cadre d'un projet comprenant la mise en place : d'un précalcinateur au niveau de la ligne de cuisson, le déplacement de la salle des compresseurs, un nouveau silo de charbon broyé de 150 m³, deux cuves d'eau ammoniacale de 100 m³ chacune.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) péditionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CEMENTS CALCIA usine de Couvrot (51)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Didier FAURE, Responsable de l'usine

RCS / SIRET

6 5 4 8 0 0 6 8 9 0 0 1 7 0

Forme juridique Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a) - Autres installations classées pour la protection de l'environnement	Rubrique 1450-1 de la Nomenclature ICPE : Installation de "stockage ou d'emploi de solides inflammables". Le seuil d'autorisation est fixé à 1 t de solide inflammable. Le projet prévoit l'installation d'un silo pour le stockage de 150 t de charbon pulvérisé. Cette rubrique est déjà autorisée dans l'arrêté préfectoral actuel pour une capacité de 200 t

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Ciments Calcia envisage une modification des installations de son site de Couvrot (51) afin de moderniser le procédé de fabrication.

L'usine de Couvrot projette l'installation d'un précalcinateur au niveau de la ligne de cuisson pour une mise en route en janvier 2021. Ce projet s'accompagne de la mise en place des équipements suivants : silo de charbon pulvérisé de 150 m³, deux cuves d'eau ammoniacale (contenant moins de 25% d'ammoniac) de 100 m³ chacune, une gaine d'air tertiaire entre le refroidisseur clinker et le précalcinateur, un nouveau convoyeur à bande, un analyseur de matière en ligne et remplacement du brûleur principal du four par un autre de puissance optimale.

Le déplacement de la salle des compresseurs débutera en février 2019 afin de préparer la zone de montage de la future tour de précalcination.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'accroître la fiabilité et la performance de la ligne de cuisson.

L'installation du précalcinateur permettra le fonctionnement de la ligne de cuisson avec un taux de substitution thermique conforme à l'autorisation actuelle et les quantités maximales de combustibles de substitution resteront dans les limites déjà autorisées.

La modernisation de l'installation SNCR (par le remplacement de l'urée par de l'eau ammoniacale <25%) permettra de mieux maîtriser les émissions d'oxydes d'azote et de réduire le relargage d'ammoniac à la cheminée du four.

L'augmentation de la substitution thermique permettra de réduire les émissions spécifiques de CO2 ainsi que la consommation de combustibles non renouvelables.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux porteront principalement sur l'installation ou le remplacement d'équipements à intégrer au procédé de production de la cimenterie. La phase de travaux pour la mise en place de ces équipements est donc limitée et comprend peu de travaux de terrassement (limités au déplacement de la salle des compresseurs et à la future installation SNCR).

Les travaux préparatoires débuteront début 2019 par la création d'une nouvelle salle des compresseurs. Les ouvrages de Génie Civil commenceront à partir de mai 2019 et seront suivis par la construction des structures métalliques de la tour de précalcination.

Le raccordement aux équipements existants devrait intervenir entre novembre 2020 et janvier 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet porte sur la modification du processus de production de la cimenterie. En phase d'exploitation, le projet ne modifiera pas le fonctionnement de la cimenterie. Les prescriptions actuellement présentes dans l'arrêté préfectoral d'exploitation seront respectées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un porter à connaissance au titre de l'article R.181-46-II du Code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nouveau silo charbon broyé : volume :	150 m3
Deux citernes d'eau ammoniacale : volume :	2*100 m3
Tour de précalcination : hauteur :	Max: 95 m
Nouvelles surfaces imperméabilisées:	~ 500 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CIMENTS CALCIA usine de Couvrot
51 300 Couvrot

Coordonnées géographiques¹⁾ Long. 04° 33' 53" E Lat. 48° 46' 07" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹⁾ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En bordure sud du site est localisée la ZNIEFF I "Bois et rivières de la vallée de la Marne de Vltry-le-Francols à Couvrot" et la ZNIEFF II "Vallée de la Marne de Vltry-le-Francols à Epernay".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un arrêté de biotope la plus proche est située à 40 km au nord-est du site. Il s'agit de la zone FR3800723 Etangs de Belval.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun parc national dans le département de la Marne. Le parc naturel régional le plus proche est situé à 30 km au sud : zone n°FR8000013 Forêt d'Orient. La réserve naturelle nationale la plus proche est située 30 km au sud du site : zone n°FR3600149 Étang de la Horre. La réserve naturelle régionale la plus proche est située 18 km au sud-est du site : zone n°FR9300143 Etang et prairie humide des Paquis à Larzicourt.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux axes de communication à proximité du site sont visés par le Plan de Prévention du Bruit (PPB) de la Marne : la route D2 située 1,7 km à l'ouest de la cimenterie, et la route N44 située 600 m à l'ouest de la cimenterie. La cimenterie n'est pas localisée dans les zonages du PPB associés à ces routes.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'enceinte protohistorique dite "Camp des Louvières" situé à 1,4 km au sud de la cimenterie. Le site patrimonial remarquable le plus proche est situé à Châlons-en-Champagne à 24 km au nord de la cimenterie. Le bien inscrit au patrimoine mondial le plus proche est la Basilique Notre-Dame de l'Épine à 25 km au nord de la cimenterie.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une zone humide d'importance internationale RAMSAR est située à 5 km à l'est de la cimenterie : n°FR7200004 Etangs de la Champagne humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Couvrot est concernée par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) approuvé le 01/12/2016. La cimenterie n'est pas située dans le zonage associé au PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La cimenterie n'est pas recensée dans la base de données BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Couvrot est située dans la zone de répartition des eaux souterraines dénommée Albien (code 03001). Le projet n'aura aucun impact sur la consommation ou les prélèvements en eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est situé à Haussignémont 20 km au sud-est, il s'agit du marronnier situé sur la place Publique.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située 12 km au sud, il s'agit de la zone FR2100334 - Réservoir de la Marne dit du Der-Chantecoq
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à 50 km au nord-ouest, il s'agit des Coteaux Historiques du Champagne.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le déplacement de la salle compresseur et la nouvelle installation SNCR pourront engendrer quelques déblais de terres qui seront évacués vers les fillères adaptées ou réintroduits dans le process de la cimenterie.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera pas l'apport de terres.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations projetées sont localisées à l'intérieur de la cimenterie, à proximité des installations déjà existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située 12 km au sud, il s'agit de la zone FR2100334 - Réservoir de la Marne dit du Der-Chantecoq

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En bordure sud du site est localisée la ZNIEFF I "Bois et rivières de la vallée de la Marne de Vitry-le-Francois à Couvrot" et la ZNIEFF II "Vallée de la Marne de Vitry-le-Francois à Epernay". Le projet n'aura aucun impact négatif sur les rejets atmosphériques ou liquides du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations projetées sont localisées à l'intérieur de la cimenterie déjà existante.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les principaux risques associés aux nouvelles installations sont : - incendie et explosion pour le silo de charbon pulvérisé de 150 m3 ; - déversement accidentel au niveau d'une des cuves d'eau ammoniacale de 100 m3; Toutes les dispositions seront prises pour qu'aucun accident majeur ne survienne. Celles-ci sont étudiées dans le dossier de porter à connaissance.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Couvrot est concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé le 01/12/2016. La cimenterie n'est pas localisée dans le zonage réglementaire associé au PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modification de la qualité des rejets atmosphériques ou aqueux, les prescriptions actuelles de l'AP seront respectées. La substitution de l'urée par l'eau ammoniacale devrait permettre une réduction des émissions de NH3. L'impact sanitaire non significatif du projet est détaillé dans le porter à connaissance.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire si ce n'est une légère augmentation temporaire en phase travaux pour les besoins du chantier. Le fonctionnement avec 40% de substitution thermique a déjà été réalisé par le passé dans le cadre de l'autorisation actuelle. Le trafic routier lié à l'approvisionnement des combustibles de substitution restera donc comparable.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de bruit supplémentaire par rapport à l'existant.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisances olfactives. Les combustibles de substitution resteront de même nature qu'actuellement ainsi que les polluants émis à la cheminée.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations supplémentaires. Les nouveaux équipements (compresseurs, surpresseurs,...) seront équipés de dispositifs anti-vibratoires.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'impact lumineux du projet sera faible (éclairage bâtiments, voies de circulation pour des raisons de sécurité du personnel).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet en tant que tel ne générera pas de rejets spécifiques dans l'air par rapport à l'existant.</p> <p>En outre, La qualité des rejets atmosphériques du four ne sera pas modifiée. Cependant, la substitution de l'urée par de l'eau ammoniacale permettra un meilleur abattement des rejets atmosphériques.</p> <p>Ce point est détaillé dans le dossier de porter à connaissance.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera une légère augmentation de la surface imperméabilisée. L'augmentation du volume d'eaux pluviales ne sera pas significative. Ces eaux seront dirigées vers le bassin du site qui est suffisamment dimensionné pour les accepter.</p> <p>La nouvelle surface imperméabilisée (~ 500 m²) représente 0,3% de celle actuelle (19.5 ha).</p> <p>Ce point est détaillé dans le dossier de porter à connaissance.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera aucun effluent industriel ou sanitaire supplémentaire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas la production de nouveaux déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nouvelle tour de précalcination sera accolée à la tour de préchauffage existante. Son impact visuel est faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations projetées sont localisées à l'intérieur de la cimenterie déjà existante.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale et qu'il peut donc en être dispensé.

Le projet engendrera une réduction des impacts environnementaux.

En effet, il permettra d'une part de réduire la consommation d'énergie fossile, par l'augmentation du taux de substitution thermique et d'autre part un meilleur abattement des rejets atmosphériques des émissions du four du fait du remplacement de l'urée par de l'eau ammoniacale.

Le projet fait par ailleurs l'objet d'un dépôt de dossier de porter à connaissance au titre des ICPE auprès de la DREAL.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Le dossier de porter à connaissance est joint au présent CERFA.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Couvrot**

le, **13/12/2018**

Signature

Dida TARE
